L'INFO SEPTEMBRE 2025

DGAC FO

PONCTIONS SALARIALES SUR CONGÉS MALADIE

QUAND L'ÉTAT PUNIT SES AGENTS MALADES

La situation que vivent aujourd'hui des collègues en arrêt maladie est tout simplement scandaleuse. Depuis l'application du décret du 27 février 2025, les agents publics en congé de maladie ordinaire ne perçoivent plus 100 % mais seulement 90 % de leur rémunération pendant les trois premiers mois d'arrêt. Autrement dit, l'État choisit de punir ses propres agents pour la seule raison qu'ils tombent malades...pour boucler son budget !

Le cynisme ne s'arrête pas là : alors que la Direction Générale des Finances Publiques a tardé à mettre à jour ses systèmes, de nombreux agents ont continué à toucher leur salaire plein, sans être informés du moindre retard. Résultat : ils sont menacés de ponctions rétroactives massives, sans prévenir, sans calendrier clair, sans même la possibilité d'anticiper ou d'étaler les sommes.

Contrairement à un grand nombre de salariés du privé, les agents publics ne peuvent pas compter sur leur prévoyance pour compenser cette perte. Et rien n'est prévu non plus pour les collègues en affection longue durée (ALD), les agents reconnus RQTH, ni même pour les femmes enceintes.

Comment ne pas parler de sadisme quand l'État refuse d'informer correctement ses propres agents, et qu'il les met en difficulté financière au moment même où leur priorité devrait être de se soigner?

La FEETS-FO a écrit à la DRH du ministère Écologie/Transports/Territoires/Mer pour exiger des garanties immédiates :

- une information individuelle claire et transparente, au moins un mois avant toute ponction ;
- la possibilité d'un étalement en fonction de la situation financière des agents ;
- un véritable accompagnement RH et social pour éviter des drames.

Nous avons également porté ce sujet en réunion ministérielle, face à une administration qui continue de se renvoyer la balle entre services locaux, ministère et DGFiP. Cette désinvolture est insupportable, surtout de la part de ceux qui prétendent, la main sur le cœur, se soucier de la « prévention des risques psychosociaux ».

Sur ce sujet comme sur tous les autres impactant la construction du PLF 2026, les agents publics ont toutes les raisons d'être en colère. Quand certains en viennent à envisager de sacrifier leur santé pour ne pas plonger financièrement, c'est bien la preuve que le système est à bout.

FO continuera à mettre les pieds dans le plat pour rappeler à l'État-employeur ses responsabilités, et continuera à revendiquer le retrait de ces mesures gravement anti-sociales.